

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

Urgence Signifiée

M. Michel Barnier, **Premier Ministre**
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Nos réf : FB/AA
PJ : Courrier des Syndicats Agricoles sur la FCO
Et la MHE

Aubenas, le 6 septembre 2024

Monsieur le Premier Ministre,

Cher Michel,

L'Ardèche, comme de nombreux départements français, connaît une situation critique liée à la propagation alarmante des maladies de Fièvre Catarrhale Ovine serotype 3 et 8 (FCO) et la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE). La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et les Jeunes Agriculteurs de l'Ardèche décrivent avec précision l'ampleur de cette crise dans le courrier ci-joint, crise dont le ministère de l'Agriculture n'a malheureusement pas pris la pleine mesure à ce jour.

En effet, depuis le début du mois de juin dernier, ces deux maladies qui touchent en particulier les élevages ovins, bovins et caprins, sont en pleine expansion partout sur le territoire. Si la FCO est une maladie bien connue des éleveurs, la MHE en revanche est apparue récemment dans le Sud-Est, causant des dommages considérables. Elles provoquent des pertes significatives de bêtes et des restrictions de mouvement, impactant la viabilité des exploitations touchées. Autre difficulté, les vaccins pour le FCO sérotype 8, ne sont pas remboursés par l'État, contrairement au vaccin FCO sérotype 3, pouvant ainsi grever considérablement les finances des éleveurs.

Malgré une campagne de vaccination, et de nombreux efforts pour les endiguer, ces épidémies continuent de se répandre, inquiétant fortement les éleveurs et les syndicats agricoles. Tous attendent une réaction urgente et forte de la part de l'État, d'autant plus qu'une forte baisse de moral a été signalée chez certains d'entre eux.

Dans ce contexte, plusieurs solutions sont proposées par les syndicats agricoles pour faire face à ces épidémies. Parmi ces dernières se trouvent notamment, la commande, l'approvisionnement, et le financement des vaccins par l'État ; la prise en charge et la réduction des délais d'équarrissage ainsi qu'un meilleur accompagnement des éleveurs aides financières et une indemnisation pour les éleveurs touchés par la maladie.

Partout sur le territoire, les éleveurs craignent l'expansion de ces pathologies. Il semble nécessaire que l'État prenne en compte le plus vite possible leurs impacts sur les élevages et mettent à disposition tous les moyens nécessaires pour aider les éleveurs face à cette crise.

Dans l'attente d'un plan d'action urgent, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma très haute considération.

Il y a urgence !

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche



Monsieur BRUN Fabrice
Député de l'Ardèche
Permanence Parlementaire
BP 50013 – 07201 AUBENAS

Privas, Le 02/09/2024

Objet : Demande de mesures urgentes concernant la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) et la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE)

Monsieur le Député,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation critique liée à la propagation de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) et de la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE) dans notre département. Ces deux maladies virales représentent une menace sérieuse pour les élevages ovins, caprins, et bovins, avec des répercussions économiques majeures pour nos éleveurs.

Malgré les efforts déployés pour contenir ces épidémies, la propagation continue d'inquiéter nos éleveurs. La FCO, bien que déjà connue, reste un problème récurrent, tandis que la MHE, récemment apparue dans notre région, commence à causer des dommages considérables. Les exploitations touchées subissent des pertes significatives et des restrictions de mouvement, aggravant leur situation économique.

Face à cette situation alarmante, nous sollicitons votre intervention pour la mise en place des mesures suivantes :

- **Commande, approvisionnement, et financement des vaccins par l'État :** Nous avons récemment obtenu confirmation que l'État prendra en charge le vaccin contre la FCO-Sérotype 3, et il est essentiel que la même prise en charge s'applique au FCO-Sérotype 8. Actuellement, seul l'État peut demander aux laboratoires espagnols ou français le déblocage URGENT d'un réapprovisionnement et la production en masse du vaccin contre la FCO. Il est crucial de protéger le cheptel de nos éleveurs. Nous demandons un réapprovisionnement en vaccins dans un délai de 10 jours pour protéger les troupeaux contre la FCO-Sérotype 8, actuellement en circulation, et anticiper la propagation du FCO-Sérotype 3, récemment détectée en Saône-et-Loire.

- **Délai des résultats d'analyse :** Le délai de réception des résultats d'analyse s'est allongé, passant de 7 à environ 14 jours. Pour assurer une prise en charge clinique efficace et traiter les symptômes de la maladie en temps opportun, il est impératif que les résultats soient obtenus beaucoup plus rapidement.
- **Vaccination obligatoire :** Nous demandons que la vaccination contre la FCO-Sérotype 8 et la FCO-Sérotype 3 soit rendue obligatoire dans tout le département, avec une extension possible de cette obligation à l'ensemble du territoire français en concertation avec les élus nationaux.
- **Équarrissage :** Il est urgent d'accélérer le ramassage des animaux morts, car les délais actuels sont beaucoup trop longs. Il est nécessaire de doubler les effectifs pour réduire ces délais.
- **Prévention urgente :** Une campagne de vaccination immédiate et prioritaire contre la FCO-Sérotype 3 et la MHE est nécessaire, d'autant plus que des cas de MHE ont déjà été détectés dans le département.
- **Aides financières :** Nous demandons des aides financières basées sur l'ensemble du cheptel, et non uniquement sur le nombre d'animaux morts. Il est essentiel de prendre en compte toutes les pertes directes et indirectes subies par les exploitations.
- **Déclaration PAC :** Nous proposons d'inclure les exploitations touchées par la maladie dans le cadre de la force majeure pour les prochaines déclarations PAC.
- **Amélioration de la Loi Santé Animale en faveur des échanges :** Des discussions fructueuses ont eu lieu au niveau européen, permettant déjà une plus grande fluidité des échanges vers plusieurs pays. Nous attendons maintenant une décision pour généraliser le principe des mouvements, soit avec désinsectisation et analyse PCR négative, soit avec vaccination.

Malheureusement, certains éleveurs ont déjà subi des pertes importantes. Il est impératif que l'État leur apporte un soutien sans faille, car les moyens de protection actuels sont insuffisants ou indisponibles. Si des mesures et des aides ne sont pas mises en place rapidement et sérieusement, de nombreuses exploitations risquent de disparaître, non seulement en Ardèche, mais aussi sur l'ensemble du territoire français. L'agriculture doit être préservée, car elle est vitale pour notre survie et notre économie. Il est donc indispensable de continuer à soutenir nos agriculteurs pour préserver ce secteur crucial.

Nous constatons une réelle solidarité parmi nos éleveurs, mais aussi une baisse de moral inquiétante chez plusieurs d'entre eux, avec un risque accru de dépression dû à la perte de leur cheptel et à la menace qui pèse sur leur activité. Nous craignons que cette situation déplorable ne se transforme en une crise non seulement sanitaire, mais aussi psychologique. Il faut agir rapidement pour éviter ce scénario.

Nous sommes convaincus qu'une réponse rapide et coordonnée est indispensable pour protéger nos élevages et limiter les conséquences de ces épidémies. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et pour contribuer à la mise en œuvre des mesures proposées.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre haute considération.

Nathalie SOBOUL

Présidente des Jeunes Agriculteurs
de l'Ardèche

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Soboul', with a horizontal line drawn through it.

Christel CESANA

Présidente de la FDSEA de
l'Ardèche

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christel Cesana', with a horizontal line drawn through it.